

Recommandations déposées par *Montréal pour tous*



Étude publique du budget de fonctionnement 2020 et du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 de la Ville de Montréal

Commission sur les finances et l'administration

Décembre 2019

Montréal pour tous est un groupe de citoyens non partisan, actif sur la scène municipale depuis 2011.

*Nous accueillons les propriétaires, locataires et commerçants de tous les arrondissements de la Ville de Montréal, qui, indignés par les fortes hausses de l'évaluation foncière et des taxes municipales annoncées dans la foulée des révélations de la commission Charbonneau, réclament des **changements profonds dans la gouvernance des institutions municipales**. Nous croyons au bien-fondé de la taxe foncière et sommes prêts à faire notre part. Mais, avant de payer davantage, nous exigeons que les finances publiques soient assainies grâce notamment à un **contrôle étroit des dépenses** et par la mise en place **de mesures robustes pour contrer la corruption**. Nous plaidons aussi pour qu'une **aide ciblée soit offerte aux citoyens les plus démunis**, ceci pour conserver la mixité des arrondissements et garder la ville accessible à toutes les classes sociales.*

Montréal pour tous participe assidument, par le dépôt notamment de recommandations et de mémoires, aux divers forums de consultation publiques institués par la Ville de Montréal: conseil municipal, commission de la présidence du conseil, commission sur les finances et l'administration, sur des sujets d'importance tels que le programme triennal d'immobilisations, les prévisions budgétaires des services et organismes de compétence municipale, le rapport du Vérificateur général, l'évaluation foncière.

Pour nous joindre et nous suivre :

- **montrealpourtous@gmail.com**
- Site Web : **montrealpourtous.com**
- Facebook : **<https://fr-ca.facebook.com/MontrealPourTous>**

Montréal, le 5 décembre 2019

Monsieur Richard Deschamps,
Président de la Commission sur les finances et l'administration
Ville de Montréal

SUJET : ANALYSE PUBLIQUE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT et PTI 2020

Monsieur le président,

Vous trouverez, ci-joint, les recommandations de notre groupe Montréal pour tous. Nous vous proposons de les inclure à votre rapport final au Conseil municipal sur le budget et PTI 2020.

Encore une fois, nous avons apprécié la qualité des échanges entre élus, fonctionnaires et citoyens. Nous tenons à souligner particulièrement l'amélioration continue apportée à la définition et au suivi des indicateurs de performance et des comparaisons REMC avec les autres villes, et ce, pour un nombre croissant de services. Ces éléments aident vivement les citoyens à percevoir l'étendue des travaux et de leurs coûts comparés, puis à juger, de manière objective et avec de meilleurs outils, les grandes tendances de l'évolution de l'administration de leur ville.

Par ailleurs, bien que la documentation fournie ait été cette année encore améliorée et que les présentations quasi uniformisées soient plus faciles à suivre, nous réitérons une de nos demandes antérieures, à savoir que les documents de quelques services majeurs soient rendus publics 2 semaines avant le début des travaux de la Commission. Une telle mesure faciliterait grandement le travail de citoyens désirant mieux comprendre leur administration et mieux formuler des recommandations. La STM donne un bon exemple à suivre, car ses documents sont disponibles avant ceux de la Ville de Montréal.

En terminant, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos requêtes. Veuillez aussi transmettre nos salutations à tous les membres de la Commission et aux fonctionnaires du Bureau du Greffe, bien à vous,

Pierre Pagé, Johanne Dion, Jeanie Baudchon, Lucille Mallette,
pour *Montréal pour tous*

1) RECOMMANDATIONS D'IMPORTANCE FAITES DANS LE CADRE DU PRÉSENT EXERCICE (2020) ET LORS D'EXERCICES PRÉCÉDENTS (2018-2019)

Diversification de sources de revenus:

Dans l'optique d'augmenter les revenus de la Ville de Montréal afin qu'elle puisse faire face aux changements climatiques, tout en assurant le rattrapage du déficit d'entretien, notamment des infrastructures de l'eau, de voirie, etc., sans pour autant augmenter les contributions déjà fort élevées des secteurs résidentiels et non résidentiels (voir la Déclaration, annexe 1):

- Que la Commission recommande au Service des Finances et à celui de l'Urbanisme d'explorer de nouvelles avenues de captation par la municipalité au profit de la collectivité des hausses des valeurs foncières créées entre autre par les investissements de la municipalité. À cet effet, nous recommandons vivement de regarder de près les travaux du dark matter lab (<http://darkmatterlabs.org/>) et plus particulièrement ceux portant sur les revenus publics à développer : <https://provocations.darkmatterlabs.org/financing-civic-futures-a3a6075f31c4>
- Que le service des finances reconsidère les exemptions de taxes concédées aux lieux de culte car plusieurs de ces organismes ne respectent pas le critère de faire la charité à une population autre que celle de leurs propres membres. Comme le disait une experte reconnue en gestion municipale de l'UQAM : « *On est mûr pour un livre blanc sur les exemptions et réductions de taxes à certains organismes. Il serait possible de revoir les définitions de ce qu'est un lieu de culte (...) et de ce qu'est la bienfaisance* »
- Que la Commission presse la Direction générale dans la réalisation du mandat qui lui a été confié dans la « *Réponse du Comité exécutif au rapport de la Commission sur les finances suite à l'examen public du document Perspectives budgétaires 2020* » et qu'un échéancier de travail soit précisé ainsi qu'une priorisation des analyses et représentations à faire, en regard des recommandation 8 à 14.
- Que la direction de l'Espace de la Vie explore, notamment avec l'Université de Montréal, la possibilité de transmission des connaissances et expertises acquises en divers domaines de régénération biovégétale (RBV) (phytologie, plantation

plantes indigènes, décontamination de sols, atténuation du bruit, construction de bâtiments durables, etc.) ainsi que les possibilités de générer des revenus supplémentaires grâce à la commercialisation des connaissances et expertises acquises.

Planification stratégique :

- Que les élus appuyés par l'Administration établissent un plan stratégique sur 20 ans qui propose une vision enlevante du Montréal de demain. Montréal a plusieurs plans stratégiques par activités, dans le domaine de l'eau, de la culture, de la conservation du Patrimoine, de l'économie du centre-ville, etc., mais aucun plan stratégique d'ensemble alors que Calgary en a un ! Ce plan inclura des priorités, des choix qui auront été discutés avec les citoyens et acceptés socialement. Un tel processus permettra, à notre avis, d'éviter la dispersion des projets et l'escalade incontrôlée des dépenses.

N.B. La Ville semble avoir privilégié une démarche mitoyenne d'« alignement stratégique » sur 4 grands volets : habitation, mobilité, transition écologique et développement économique. Alimenté des commentaires de citoyens et d'employés (sondage Rêver MTL et ateliers intersectoriels), un plan d'intervention sera dévoilé en 2020. Bravo pour l'initiative ! L'intérêt pour une vision long terme, unificatrice et largement partagée demeure cependant...

Suivi et reddition de compte :

- Que chaque service ayant fait l'objet d'un audit fasse état à la Commission sur les finances et l'administration du degré d'avancement de la mise en place des recommandations, tel qu'apprécié par la Vérificatrice générale.

- Que l'administration Plante-Dorais identifie rapidement les meilleures pratiques en matière de reddition de comptes pour les grands projets dans les secteurs d'activités-clé et déploie les indicateurs de performance appropriés (contenu, temps, coûts). L'administration pourrait aussi juger bon d'instituer une « *Commission sur la reddition de comptes pour la gestion des grands projets* », pour accroître la transparence dans la gestion des finances publiques.

- Que l'administration municipale s'assure que les présentations faites à la Commission par les services municipaux et autres organismes montrent l'évolution de leurs investissements sur une base décennale incluant les années antérieures et postérieures à la période couverte par le PTI ainsi qu'une description de l'état d'avancement des grands projets
- Que les arrondissements soient tenus à la même reddition de compte par fiche de projet/programme que les services centraux, incluant les investissements des arrondissements eux-mêmes.

Budget Climat et Comptabilisation des actifs naturels

- Que, tel qu'annoncé, l'administration municipale, à l'exemple de la ville d'Oslo, en Norvège, se donne un « budget climat » établi en fonction de cibles de réduction de GES à court, moyen et long terme. Un tel budget permettra au public de suivre plus facilement l'évolution des engagements de la Ville de Montréal à cet égard.
- Puisque l'administration Plante/Dorais a comme priorité la préservation et la mise en valeur du territoire et que parallèlement, les infrastructures municipales de l'eau sont à mettre à niveau, que la Direction générale et les services concernés étudient la faisabilité d'implanter l'approche de la Ville de Gibsons en Colombie britannique (Voir "<https://gibsons.ca/sustainability/natural-assets/>). Gibsons intègre la nature (milieux humides, etc.) et les services municipaux qu'ils fournissent dans son portefeuille d'actifs municipaux et les gère comme tels. Ce qui permet d'investir, pour des services équivalents, dans des actifs naturels plutôt qu'artificiels et de le faire en sachant que l'investissement est habituellement moins coûteux à moyen et long termes. Cette approche devrait assurément être d'intérêt pour la Ville et les contribuables.

Évaluation et impôts fonciers :

- Que l'administration municipale poursuive ses efforts de vulgarisation des dossiers de l'évaluation et de la taxation. Après les succès des 3 rencontres publiques où l'évaluateur en chef a présenté la logique du rôle foncier 2020-22 aux citoyens, en distinguant bien les avis d'évaluation et les taux de taxes, il est

souhaité que de telles rencontres soient mises en place pour le rôle foncier 2023-25, surtout dans les quartiers où les hausses sont plus fortes que la moyenne des hausses de l'évaluation. De plus, le travail d'éducation et de vulgarisation fait par le Service de l'Évaluation foncière ainsi que celui du président du comité exécutif en ce domaine, tant sur le site internet, par capsule vidéo ou dans les médias est digne de mention et mérite d'être poursuivi. Des efforts supplémentaires sont requis, cependant, pour aider les contribuables résidentiels à bien saisir les diverses dimensions de leur compte de taxes (ville-centre et arrondissement); des efforts encore plus importants pour aider les petits commerçants à comprendre leur compte de taxe très complexe et aussi à pouvoir départager ce qui revient au propriétaire d'un local commercial et ce qui revient à un locataire commercial.

- Que la Commission réitère l'importance des recommandations suivantes, auxquelles le rapport de l'Exécutif n'a pas donné suite :

- R-23 Évaluer la faisabilité et l'impact d'un programme de report des impôts fonciers pour certaines catégories de propriétaires, lesquels seraient exigibles au moment de la vente d'un actif;

- R-24 Évaluer les impacts d'attribuer un statut fiscal différencié pour les coopératives et OBNL d'habitation et, si nécessaire, faire des représentations auprès du gouvernement du Québec pour modifier la Loi sur la fiscalité municipale en ce sens.

- Que, tel qu'il a été suggéré antérieurement, l'administration municipale revoit les évaluations et taux de taxation des cours de triage de chemins de fer. Cette demande n'a pas eu de suites au rôle foncier 2020-22, ce qui reporte toute révision au prochain rôle dans 3 ans et prive ainsi la Ville d'une source de revenus additionnels.

- Que la Ville de Montréal poursuive les démarches déjà entreprises par l'administration précédente auprès du Ministère des Finances de Québec afin d'enrichir le programme de « Subvention pour aîné(e)s relatif à une hausse de taxes municipales », instauré en 2015. Les critères d'admissibilité devraient être bonifiés : notamment, les bénéficiaires ne devraient pas se limiter aux seuls propriétaires de résidences unifamiliales ni à ceux dont le niveau de dépassement de la hausse moyenne de taxes de la municipalité est très élevé.

- Que le Service des finances revoie sa décision et revienne au tarif de \$150 pour demander une révision de l'évaluation (DDR) des immeubles de \$500 000 à \$999 999, qui a été doublé en 2017. L'augmentation du tarif aligné sur ceux du TAQ n'est pas justifiée, selon nous. La valeur des immeubles résidentiels à Montréal est bien au-delà de celles du reste du Québec. Un retour au tarif initial de 150\$ pourrait être compensé par une augmentation du tarif pour les immeubles ayant une valeur de plus de \$ 5 millions, qui est demeuré inchangé. Une baisse de tarif ne saurait entraîner une augmentation phénoménale des demandes de révision de l'évaluation à faire par le service de la ville, car déposer une telle demande nécessite beaucoup de recherche, d'information et de temps.

Ville Intelligente et Laboratoire urbain 5G (5^e génération du sans fil)

La Ville de Montréal s'est engagée depuis plusieurs années déjà à devenir « une Ville intelligente » : données ouvertes, approvisionnement innovant, voitures autonomes, Internet des objets , portail de service citoyens, les initiatives déployées par la ville sont nombreuses. Ces nombreux projets requièrent de vastes investissements financiers, sans que n'aient été discutés au préalable et collectivement les principes qui guideront la Ville de Montréal pour s'assurer que la ville intelligente demeure au service des citoyens.

Plusieurs projets prévus au [PTI 2020-2022](#) soulèvent des questions importantes, auxquelles il est essentiel d'avoir des réponses pour mieux comprendre les intentions de la Ville de Montréal. À l'annexe 2, le lecteur intéressé trouvera une analyse de quelques projets technologiques montréalais ainsi que certaines questions qu'ils soulèvent.

Plusieurs de nos questions s'entrecroisent et se croisent, abordant constamment les mêmes enjeux de reconnaissance faciale, de surveillance, de protection des données privées, de santé publique, etc. Ces différents investissements publics s'imbriquent les uns avec les autres, pourtant le format actuel du PTI nous force à réfléchir à ces projets en silo.

La vision qui guide la ville de Montréal pour établir ses priorités ni le cadre de gouvernance nécessaire pour garantir la protection des droits des citoyens ne sont connu du public.

La ville intelligente pour être pleinement au service des citoyens doit être ouverte et participative. Considérant l'importance d'avoir une vue d'ensemble des investissements destinés à faire de Montréal une ville intelligente et considérant que Projet Montréal était également favorable à la création d'une commission permanente sur les technologies de l'information et de la ville intelligente et numérique ¹, nous recommandons :

Recommandation 1 : D'intégrer à même le PTI, afin d'en faciliter la reddition de compte, un programme répertoriant depuis 2014-2015 les divers investissements liés à la mise en place du concept de Ville intelligente et subséquemment du laboratoire urbain 5G de Montréal ².

Recommandation 2 : De créer une Commission permanente sur les technologies de l'information et la Ville intelligente et numérique et d'y intégrer des membres externes issues de la population.

La Ville de Montréal veut faciliter le déploiement rapide de la 5^e génération du sans fil sur son territoire ; Elle créera pour ce faire un « LABORATOIRE URBAIN 5G » à l'intérieur du périmètre des rues Guy et St-Laurent, Sherbrooke et Notre-Dame, où 200 petites antennes de télécommunications seront mis en fonction (voir à l'annexe 3, le pamphlet distribué aux membres de la Commission). Il s'agirait ici, d'une « PREMIERE MONDIALE », selon le responsable du projet au comité exécutif de la ville de Montréal.

Près de 60 000 antennes pourraient ultimement être disséminées sur le territoire de la Ville de Montréal, si cette « expérimentation » s'avère concluante ;

¹ http://www.projetmontreal.org/motion_pour_la_creation_dune_commission_permanente_sur_les_tech_nologies_de_linformation_et_la_ville_intelligente_et_numerique

² À titre d'exemple, la ville de Montréal pourrait s'interroger sur l'opportunité de répertorier le projet de mise à niveau de l'éclairage de rue (coût: 110M\$) à titre de projets intelligents. En effet, chaque luminaire est maintenant couplé d'un système intelligent de gestion de l'éclairage qui rapporte, en temps réel, son état de fonctionnement.

Or, la 5G s'appuie sur plusieurs nouvelles **technologies non testées** et ajoutera à la **pollution électromagnétique** ambiante :

- Voir à cet effet la vidéo suivante : lors d'une consultation sénatoriale américaine sur la 5G, des hauts dirigeants d'entreprises de télécommunications admettent qu'il n'y a aucune évidence scientifique à l'effet que la 5G soit sécuritaire :

<https://www.youtube.com/watch?v=vZ5soLrvXFg&feature=youtu.be>

La 5G fait, par ailleurs, l'objet d'une opposition croissante de par ses effets possibles sur la **santé** et l'**environnement**. D'autres enjeux d'intérêt publics sont aussi soulevés : **cyber-sécurité**, protection de la **vie privée**, **gaspillage** de ressources rares, etc.).

- Voir à cet effet la vidéo suivante : Dr Sharon Goldberg explique les effets des radiations électromagnétiques sur la santé humaine en général, sur l'incidence des maladies chroniques (diabète, maladies cardio-vasculaires, santé mentale, etc.) et ses impacts probables sur les finances publiques :

<https://mdsafetech.org/physicians-call-for-safety-with-wireless-technology/>

Les compagnies d'assurances ont bien pris la mesure de ces risques émergents puisque la plupart exclue dorénavant les champs électromagnétiques de leur couverture standard. Par ailleurs, le réassureur Swiss RE, anticipant une hausse, à long terme, des recours en responsabilité, a placé, en 2019, la 5G parmi les 15 thématiques mondiales sous observation.

- Voir à cet effet, Swiss Re SONAR 2019, New emerging risk insights, Off the leash – 5G mobile networks :

<https://www.swissre.com/institute/research/sonar/sonar2019/SONAR2019-off-the-leash.html>

Il existe, pourtant des **alternatives à la 5G** qui soient rapides, sécuritaires et durables : la fibre optique en est une.

Le LABORATOIRE URBAIN 5G est une EXPERIMENTATION pré-commerciale et celle-ci se fait (notamment) sur les HUMAINS. En exposant la population du périmètre concerné à une pollution digitale potentiellement délétère, la Ville de Montréal contrevient aux exigences strictes balisant étroitement la recherche sur les humains: dans ces circonstances, le consentement préalable des sujets « exposés » doit être obtenu et le protocole de recherche doit être soumis à un comité d'éthique, exempt de conflits d'intérêt, qui pourra attester que l'expérience sera sécuritaire...

Notre administration municipale a-t-elle une appréhension complète de ce dossier ? Nous recommandons :

Recommandation 3 : De divulguer l'analyse de risques (juridiques, financiers, sanitaires, etc) sur laquelle se fonde la Ville de Montréal pour justifier la mise en place d'un LABORATOIRE URBAIN 5G et de publier les plans de mitigation qui ont été arrêtés, faisant ainsi la preuve que l'administration agit avec prudence et diligence dans ce dossier.

En réponse à la demande d'une citoyenne qui souhaitait qu'un moratoire sur la 5G, pour raison de santé publique, soit instauré, le responsable du projet de Ville intelligente et de LABORATOIRE URBAIN 5G au comité exécutif de la ville de Montréal a mentionné que les municipalités n'avaient aucun pouvoir pour instaurer un moratoire, non plus que de tenir des consultations sur le déploiement ou non de la 5G et qu'il fallait plutôt s'adresser au CRTC. Pour le moins étonnant ! Nous croyons que les municipalités, des gouvernements de proximité, doivent prendre la mesure des préoccupations citoyennes, tout particulièrement si elles touchent à la santé et à la vie privée...Là-dessus, on peut citer des exemples récents de politiciens qui n'ont pas hésité à prendre des positions fermes sur des sujets controversés qui n'étaient pas sous leur responsabilité stricte : Denis Coderre, dans le cas du projet Énergie Est, un projet de juridiction fédérale et Valérie Plante, dans le cadre du projet de Loi 21 sur la laïcité de l'État, piloté par le gouvernement du Québec...

La gouvernance du LABORATOIRE URBAIN 5G est actuellement confiée à un comité de pilotage, réunissant les services municipaux concernés, les entreprises de télécommunication, des chercheurs et universités, etc. N’y figure aucun représentant de la société civile ! Pour le moins étonnant, quand on prêche la transparence et la co-crédation citoyenne ! Selon nous, l’accord des experts et des entrepreneurs ne libère aucunement les décideurs politiques de leur responsabilité démocratique : celle d’impliquer et de consulter les citoyen-nes, en amont des décisions importantes pour leur qualité de vie...Nous recommandons :

Recommandation 4 : De consulter les citoyen-nes, à travers les services de l’Office de consultation publique de Montréal, sur le projet de LABORATOIRE URBAIN et sur le déploiement plus large de la 5G, afin notamment qu’un consentement libre et éclairé soit communiqué aux autorités. Les citoyen-nes devront, par ailleurs, être représenté(e)s au sein des instances décisionnelles pertinentes.

ANNEXE 1

Plus de 1061 personnes de divers quartiers ont signé la Déclaration dite du « Banquet des résistants amoureux du MileEnd

«



**Coalition Commerces Vie de
Quartier
Centre-Sud Debout
Comité des Citoyens de Milton-Parc**

À nous le Plateau, À nous les quartiers

Nous réclamons de nos élu-e-s de l'arrondissement du Plateau Mont Royal et autres ainsi que de la Ville de Montréal des mesures énergiques et urgentes pour mettre fin à cette réalité qui est en train de détruire une vie de quartier riche, mixte et enviée à l'international. **Que l'administration actuelle :**

- accentue ses propres mesures et ses pressions sur Québec pour obtenir des revenus supplémentaires et donner un répit aux contribuables;
- implante un système de taxation plus juste et qui permette de contrer efficacement la spéculation;
- agisse pour mettre en place une Régie des loyers commerciaux et, finalement;
- vise une réforme de la Régie du logement afin de la rendre plus efficace et d'avoir de meilleurs systèmes de contrôle.

L'administration municipale doit mettre les bouchées doubles pour protéger le tissu social du quartier. Elle doit trouver des mesures urgentes pour aider les résidents à rester dans leur quartier ainsi que protéger les petits commerces locaux et indépendants face à la pression spéculative.

En effet, dans ce contexte accéléré de spéculation exercée par des grands propriétaires tels Shiller Lavy, plusieurs petits commerces suffoquent alors que d'autres sont obligés de déménager. Des locaux commerciaux affichent des vitrines désespérément vides alors que d'autres sont loués par des grandes bannières. Plusieurs rues vivent des tensions similaires telles que Saint-Viateur, Mont-Royal, Masson et même dans St-Léonard! Le secteur commercial a besoin de régulation.

Ces hémorragies s'ajoutent à la longue liste de résidents de longue date du quartier qui ont dû quitter leurs logements: qu'ils soient locataires, artistes, familles, ou petits propriétaires résidentiels, plusieurs d'entre eux ont dû « émigrer » hors de leur milieu de vie! Avec les hausses des valeurs des immeubles en cours, de fortes hausses de taxes foncières et de loyer sont malheureusement à prévoir! »

ANNEXE 2

Analyse de quelques projets technologiques prévu au PTI 2018-2020 ainsi que certaines questions qu'ils soulèvent.

68037 – Communication évoluée – 8,3M\$ (sur un total de 19,8M\$)

Le projet vise la modernisation des infrastructures nécessaires à la gestion de grands volumes de données générés notamment par l'internet des objets, la vidéo et la télémétrie, tel que mentionné dans la fiche détaillée du PTI (p.251).

Tandis que dans la présentation de la direction générale, on indique plus précisément que ce projet viendra « déployer des solutions pour répondre aux besoins de la sécurité publique pour supporter les services critiques de la Ville ». À quoi fait-on référence ici?

Nous aimerions connaître avec plus de précision quels sont les projets qui requièrent cet ajout dans la capacité de l'infrastructure de communication de la ville?

- Quels sont les besoins de sécurité publique identifiés?
- Quels sont les services critiques de la Ville?
- Quels sont les projets d'internet des objets et de surveillance vidéo?

70910 – Plateforme et infrastructures – 13,5M\$ (sur 19,2M\$)

Cet autre projet de 20M\$ en infrastructure consiste en le changement du modèle d'hébergement des données de la ville (p. 282). 4 sous-projets sont prévus :

1. Projet : Centre de données numériques;

- Est-ce que le centre de données sera situé au Québec?

3. Projet : Stockage de masse;

- Pourquoi le stockage de masse est-il nécessaire? Est-ce pour stocker des images de vidéosurveillance?

4. Projet : Automatisation et Infonuagique.

- Avec quelle entreprise la ville de Montréal fait-elle affaire pour l'infonuagique?
- Le site Montreal.ca annonce que les données pourraient être stockées à l'étranger, le seront-elles?
- Quels seront les coûts récurrents prévus annuellement au budget d'exploitation pour l'infonuagique?

78073 – Projet initial d'infrastructure urbaine numérique – 2M\$ sur 4,7M\$

Ce projet pilote vise à mettre sur pied un programme d'infrastructure urbaine numérique. Quoique le projet soit présenté comme un projet pilote, c'est dans le cadre de celui-ci que plus de 700 caméras de vidéosurveillance ont été achetées et déployées sur le territoire montréalais en octobre l'année dernière.

- Quand est-ce que les « résultats » de ces « projets pilotes » seront dévoilés? Est-ce que leur expansion ou leur pérennisation fera l'objet d'une consultation publique?

Combinée avec les projets de communication évoluée et de plateforme et infrastructures discutées plus haut, la Ville sera bientôt dotée de la capacité de collecter et traiter des flots massifs d'information et d'images. Il pourrait être facile avec ces capacités de faire rouler un algorithme de reconnaissance faciale sur ces images.

- Est-ce que la ville a d'autres objectifs que le comptage de foule pour les images de vidéosurveillance?

70540 – Intelligence d'affaires – 8,162M\$ total

Ce projet à plusieurs objectifs. Celui qui nous intéresse est l'analyse et le recoupement des objets connectés, de la vidéo, de la télémétrie, de données massives provenant de sources de données diverses, le déploiement d'outils et de politiques d'intelligence artificielle ainsi que la gouvernance des données et la mise en place de son cadre méthodologique au sein de la Ville.

Quels sont les projets de recoupement de vidéo?

- Est-ce qu'on parle ici de vidéosurveillance?
- De reconnaissance faciale?

La Ville travaille sur une Charte des données, mais c'est la première fois que nous entendons parler de la Politique d'intelligence artificielle.

- Pouvez-vous nous donner un peu plus d'information sur ce sujet?
- Est-ce que la politique sera alignée avec la déclaration de Montréal sur l'intelligence artificielle?

68305 – Modernisation des opérations policières – 9,6M\$ sur 19,6M\$

Ce projet vise à moderniser l'ensemble des systèmes soutenant les opérations policières (p. 260), incluant « l'installation d'équipement de surveillance ».

- De quels équipements parle-t-on ici et quels sont les lieux visés?
- Inclut-on des lieux publics?

72514 – Carte universelle d'identification citoyenne - 3,050M\$ (TOTAL)

La ville travaille sur la création d'une carte citoyenne universelle associée à un

compte sur l'application mobile *Montréal*. Une telle carte réunira nécessairement plusieurs informations personnelles.

- Comment les données seront-elles stockées? Pourraient-elles être dans l'infonuagique à l'étranger?
- Ces données pourraient-elles être utilisées et recoupées par la Ville de Montréal pour développer son intelligence d'affaires?

74991 – Solution mobile de transport actif - 1,108M\$

Ce projet vise à faire évoluer l'application MTL Trajet qui permet de mieux comprendre les déplacements des Montréalais.

Toutefois, il a été démontré que la publication des données tirées de cette application permet de facilement réidentifier les usagers malgré les efforts de dés-anonymisation de la Ville.

Alors que la fiche détaillée du PTI indique que les données de MTL Trajet sont utilisées comme intrant aux projets d'aménagement, de planification et de sécurité du SUM, comment Montréal adressera-t-elle ce risque à l'avenir?

Source :

*Mathilde Pelletier, Nicolas Saunier et Jerome Le Ny, « [Differentially Private Analysis of Transportation Data](#) », Chapter 7 in *Privacy Dynamical System*, Springer, 2020*

La gouvernance des données ouvertes

En terminant, le Laboratoire d'innovation urbaine de Montréal souhaite procéder à l'adoption d'un Plan d'action sur les données ouvertes au début de 2020.

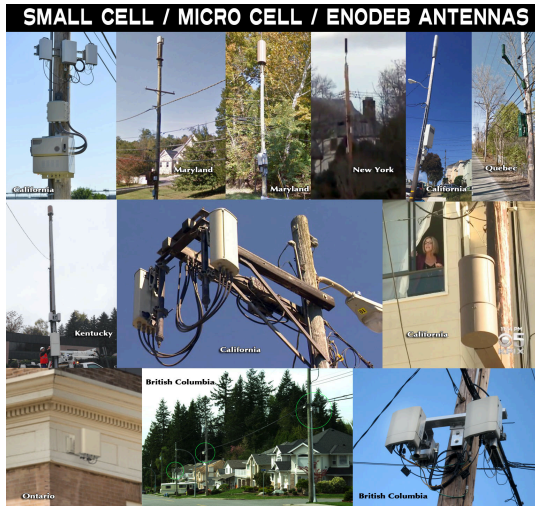
Ce [plan d'action](#) prévoit notamment de « Travailler la gouvernance des données ouvertes » notamment en « Créant des avenues pour favoriser la participation citoyenne dans la gouvernance du programme. »

Cela pourrait se traduire par la « création d'un comité consultatif sur les données ouvertes (membres : représentants, experts des secteurs publics, privés, académiques, communautaires et autres). Réunions trimestrielles. Le comité aurait pour objectif de soutenir la priorisation de données ainsi que de formuler d'autres recommandations sur le programme de données ouvertes. »

Est-ce que la Ville de Montréal compte aller de l'avant avec une telle gouvernance citoyenne?

ANNEXE 3 : PAMPHLET DISTRIBUÉ AUX MEMBRES DE LA COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION

LABORATOIRE URBAIN : EXPERIMENTATION SUR LES HUMAINS ?



- La Ville de Montréal veut faciliter le déploiement de la **5^e génération du sans fil (la « 5G »)** sur son territoire ;
- Elle créera pour ce faire un « LABORATOIRE URBAIN » à l'intérieur du périmètre des rues Guy et St-Laurent, Sherbrooke et Notre-Dame, où seront déployées 200 petites antennes de télécommunications ;

Près de **60 000 antennes** pourraient ultimement être disséminées sur le territoire de la Ville de Montréal, si cette « expérimentation » s'avère concluante ;

- La 5G s'appuie sur plusieurs nouvelles **technologies non testées** et ajoutera à la **pollution électromagnétique** ambiante. Elle fait l'objet d'une opposition croissante de par ses effets possibles sur la **santé et l'environnement**. D'autres enjeux d'intérêt publics sont aussi soulevés : **cyber-sécurité**, protection de la **vie privée**, **gaspillage** de ressources rares, etc.) ;

- Il existe, pourtant des **alternatives** à la 5G qui soient rapides, sécuritaires et durables : la **fibre optique** en est une ;

- Nos élu(e)s doivent prendre le temps, avant déploiement, d'INFORMER et de CONSULTER les citoyen-nes sur ce projet majeur, qui aura plusieurs impacts sur notre **qualité de vie**...

Pour nous contacter:
montrealpourtous@gmail.com